



Séance du 02 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 27 août 2024

Date d'affichage : 10 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le deux septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – C. HOTTINGER – Y. TESTON – P. PARISOT – C. LAMBOLEY – S. LAMBERT – T. SCHLUMBERGER – O. HOUILLON – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : B. PY donne pouvoir à M. JACOBBERGER – S. COLLILEUX donne pouvoir à T. SEGUIN – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE – G. SALVI donne pouvoir à O. HOUILLON – V. TRATI-MEDJAOUI donne pouvoir à G. BRIOT – B. GRANDJEAN donne pouvoir à M. FAIVRE

Excusés : F. LUPFER – R. KIFFER – D. RANOUX

Absents : C. AMAROT-HOUSSARD – S. TETOT – Q. COUVREUR – P.E. PHEULPIN

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2024/09/70

Approbation du PV du 22 juillet 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité avec 1 abstention (Mme HEQUET) et 19 voix POUR le procès-verbal de la séance du 22 juillet 2024.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE